

BRETAGNE RÉUNIE



Courrier de l'Unité #105

Journal de l'association
Janvier 2023

6

Justice : Bretagne
Réunie vs le CD44

Reizh : Breizh Unvan vs
KR44

La première étape d'une bataille juridique après le déni de démocratie du Conseil départemental de Loire-Atlantique. Rappel des faits .

11

Point de vue : Et si la
réunification passait par
l'autonomie ?

Savboent : Ha ma
dremenfe an adunaniñ dre
emrenerezh Breizh ?

Un éclairage nouveau sur les enjeux et les
moyens pour atteindre la réunification, par Yves
Lebahy, géographe et administrateur de BR.

14

Analyse : Réunification,
ça bouge à nouveau

Dezrann : Adunaniñ,
fiñv zo adarre

Le regard de la co-présidence de BR sur
l'évolution des mentalités et les perspectives
d'actions politiques au sujet de la
réunification.

15

Terrain : War ar pont,
une opération de
communication efficace

War an dachenn : War
ar pont, ur gwezhiad
kehentiñ efedus

Retour sur les opérations War ar Pont des
comités locaux et leur efficacité par Alan Ar Gal.

bretagnereunie.bzh

BP 49032
44090 NANTES/NAONED
Cedex 1
06 82 67 19 46



BLOAVEZH MAT
2023

SOMMAIRE BERRDAOLENN

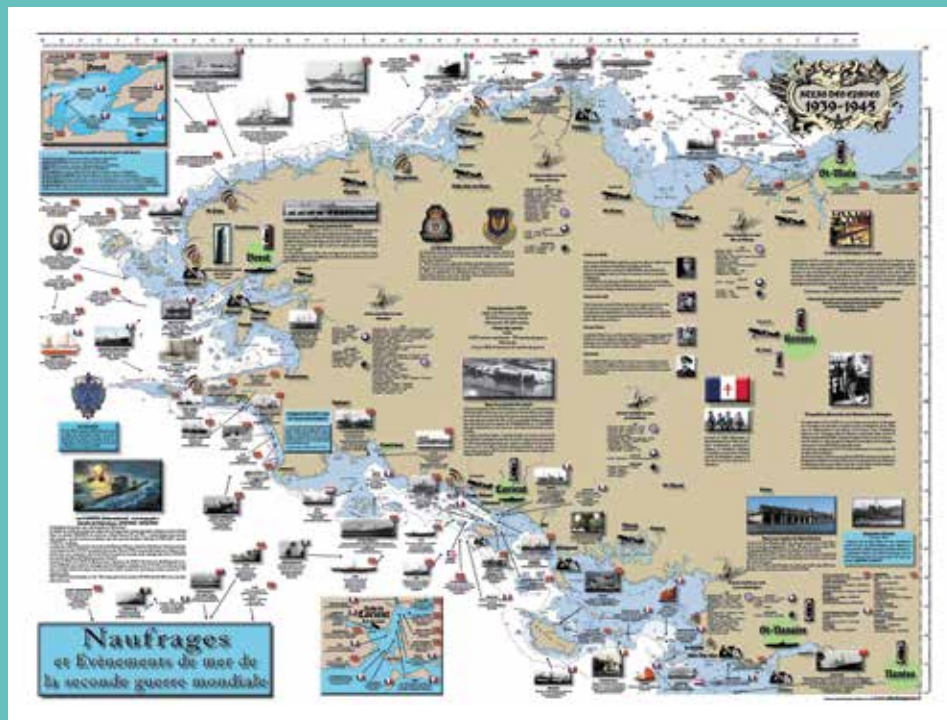
- 3 Édito
Pennad-stur
- 4 Focus sur le CL de Lorient
Sellad a dost ouzh Kuzul Iec'hel An Oriant
- 5 Adhésions à Bretagne Réunie : où en est-on ?
Sevel ar poent war an emezelañ e Breizh Unvan
- 6 Justice : Bretagne Réunie vs le CD44
Reizh : Breizh Unvan vs KR44
- 7 Collier de l'Hermine : transmettre notre histoire
Treuzkas hon istor
- 8 Histoire : Nantes, ville bilingue au XV^e siècle
Istor : An Naoned, kêr divyezhek er XVvet kantved
- 10 Compte-rendu du colloque sur l'autonomie à Carhaix le 19/11/22
Emrenerezh : danevell kendael Karaez, d'ar sadorn 19 a viz Du 2022
- 11 Point de vue : et si la réunification passait par l'autonomie ?
Ha ma dremenfe an adunaniñ dre emrenerezh Breizh ?
- 13 Assemblée générale de VigiBretagne le 5 novembre 2022
D'ar 05 a viz Du 2022 : Emvod Meur EvezhBreizh
- 14 Notaires : un exemple à suivre pour les politiques ?
Noterion, ur skouer a c'hellfe ar bolitikerion heuliañ
- 14 Réunification : ça bouge à nouveau
Adunaniñ : fiñv zo adarre
- 15 War ar pont : une opération de communication efficace
War ar pont : ur gwezhiad kehentiñ efedus



En consultant notre site internet,
www.bretagnereunie.bzh

vous retrouverez nos communiqués de presse, nos documents, nos Courriers de l'Unité, nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre association.



Pratique Hebleustr

Pour nos amis plongeurs, une carte des naufrages et événements maritimes de la seconde guerre mondiale.

Après ceux de la grande guerre, voici présentés 300 sites de l'histoire maritime de Bretagne à explorer de Saint-Malo à Saint-Nazaire.

GRAHMBS

15 Rue des cottages 56100 LORIENT

06 77 56 44 14



© Daniel GRIMAUD

ÉDITO PENNAD-STUR

Une nouvelle fois la réunification revient dans les enjeux sociétaux et sur le devant de la scène médiatique avec de nouvelles opportunités pour qu'enfin ce que l'État a décidé autoritairement, la partition de la Bretagne, soit revu en lançant un processus pour la réunification.

Notre association a un rôle central dans cette nouvelle bataille.

Nous devons avec les militants occuper le terrain.

Affiches, tracts, plaquettes pédagogiques avec questions-réponses, réseaux sociaux, grand affichage sur les panneaux type Giraudy, actions avec des visuels mobiles comme sur la photo ci-jointe, objets publicitaires, locations de salles etc.



Et bien sûr, nous continuons les opérations d'implantations de mâts pour les Gwenn ha Du partout en Loire-Atlantique/Pays Nantais.

Nous devons nous préparer, si une consultation est lancée, à sensibiliser la population à aller voter et à voter OUI à la réunification.

Bien sûr, la démocratie véritable serait que le pouvoir central s'aligne sur les standards de la démocratie, sur le respect des textes internationaux et que l'exécutif réunifie la Bretagne.

Nous verrons... Mais tout semble laisser penser qu'il faudra voter.

Pour cela nous avons besoin de vous, de votre soutien financier en adhérant et en faisant adhérer votre entourage, mais aussi en faisant des dons.

Car cela coûte beaucoup d'argent toute cette communication. Et en face nous avons des structures publiques qui, avec l'argent des contribuables, essaieront d'influencer les électeurs afin qu'ils se prononcent contre ce qui est pourtant un droit légitime : le respect de l'intégrité de notre territoire.

La Bretagne c'est de Brest à Clisson et de Quimper à Fougères. C'est ce désir de vivre ensemble dans une Bretagne belle, prospère et ouverte sur le Monde. [...]

Ur wech c'hoazh emañ an adunaniñ en dalc'hoù kevredigezhel ha lakaet war wel gant ar mediaoù. Hegolzioù nevez a ziwan ma vefe, a-benn ar fin, astreset ar pezh en deus ar stad divizet en un doare aotrouniek (eleze dizrann Breizh) o reiñ ar brall da argerzh an adunaniñ.

Ur roll kreiz he deus hon c'hevredigezh er stourm nevez-mañ.

War deod an dud e rankimp bezañ gant ar stourmerion.

Skritelloù, traktoù, kraflevrioù displegañ gant goulennou-responoù, rouedadoù kevredadel, lies-skritellañ war pannelloù doare Giraudy, oberoù fiñv-kehentiñ evel skeudennet amañ,



Bloavezh mat a-berzh KM BU

traezoù daranviñ, feurm salioù hag-all-hag-all.

Eveljust e kendalc'himp gant staladurioù gwernioù evit ar Gwenn ha Duoù e-pep lec'h e Liger Atlantel- Bro An Naoned.

Prest e ramkimp bezañ, mar bez eus ur guzuliadenn, da vroudañ ar boblañs da vont da vouezhiañ ha da vouezhiañ YA d'an adunaniñ.

Eveljust, ar wir-werinelezh a vije e toujfe ar galloud kreiz d'ar werinelezh skouer, d'an testennoù etrevroadel hag e adunanfe Breizh an eround.

Gwelet vo... met peptra a seblant diskouez e vo ret mouezhiañ.

Evit kement-mañ hor bo ezhomm ac'hanoc'h, ezhomm eus ho harp kellidoel. Admezelañ, broudañ an dud-nes da emezelañ met ivez ober roadennoù zo ur skoazell.

Rak koustus kenañ eo seurt kehentiñ. A-dal deomp, gwazadurioù foran gant arc'hant ar gevrozourion. Klask a raint levezonañ an dilennerion da vouezhiañ a-enep ur reizhwir : doujañs da gevanded hon tiriegezh.

A Vrest da Glison hag a Gemper da Felger eo Breizh. Ar c'hoant da vevañ en ur vro gaer, bleunius, ha digor war ar Bed eo ivez. Itik hon eus da eskemmañ a-fed sevenadur, armerzh gant poploù ar bed.[...]

[...] Car nous avons soif d'échanger culturellement, économiquement avec les peuples du monde.

Parce que nous sommes, nous Bretons, sans doute grâce à notre tradition maritime, conscients d'habiter avec les autres peuples dans le village Terre et que plus que jamais, les questions environnementales et de justice dans les échanges économiques sont au centre de nos sociétés.

L'avenir, ce sont aussi nos enfants, petits-enfants et la Bretagne fait partie de l'héritage que nous leur laisserons.

Alors nous voulons qu'elle soit prospère pour leur offrir des emplois, qu'elle soit belle pour leur offrir un environnement sain et qu'elle soit ouverte sur le monde car nous savons que notre richesse spirituelle passe par la richesse de notre culture mais aussi par celles des autres.

C'est en conclusion ce pourquoi nous nous battons, et c'est en cette période où nous abordons une nouvelle année que de tout cœur nous vous présentons tous nos vœux à vous et à vos proches pour une très belle année 2023. Santé, joie, bonheur dans une Bretagne enfin réunifiée.

Les Co-présidents

*Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain-Francis PEIGNÉ
Et toutes les administratrices et tous les administrateurs de
Bretagne Réunie*

[...] Rak emouez e vezomp, ni breizhiz ; a-drugarez d'hon hengoun-mor moarvat ; ouzh ar fed e vevomp gant pobloù all er gêriadenn anvet Douar. E kreiz hon c'hevredigezhioù emañ, hiziv muioc'h eget biskoazh, kudennoù an endro hag ar reizhdred en eskemmoù armerzhel.

An dazont zo ivez hon mibion ha mibion-bihan, hag ul lodenn eus an herez a lezimp dezho eo Breizh.

Neuze ; bleunius e tle bezañ evit kinnig fred dezho, brav e tle bezañ evit kinnig un endro yac'h dezho ha digor war ar bed e tle bezañ peogwir e ouezomp e tremen hon pinvidigezh speredel dre binvidigezh hon sevenadur met ivez dre hini ar re arall.

Evit-se eo e stourmomp a-benn ar fin. Er mare ma teuomp en aod d'ur bloavezh nevez eo a greiz kalon e kinnigomp deoc'h ha d'ho tud-nes hon gwellañ hetoù evit ur c'haer a vloavezh 2023.

Yec'hed, levez, eürusted e Breizh adunanet... a-benn ar fin.

Ar gengadoriaded

*Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain-Francis PEIGNÉ
Hag holl merouezed ha merourion Breizh Unvan*



caractérisent ce temps fort pour le Comité de Lorient.

En 2022, il faut noter également notre participation, par la tenue d'un stand dédié, à la fête de la Bretagne (Gouel Breizh) organisée par Emglev Breizh Bro An Oriant dont le Comité de Lorient est membre.

D'une manière plus générale, notre comité participe activement aux opérations organisées par Bretagne Réunie ainsi qu'aux assemblées des comités locaux dans lesquelles il propose, le cas échéant, des initiatives. Mentionnons ici deux exemples. En 2018, le Comité de Lorient a initié l'opération « La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne » qu'il pilote et finance (grâce aux fonds collectés lors du FIL) en relation avec le conseil d'administration et d'autres comités locaux et membres de Bretagne Réunie. Cette initiative vise à installer dans toutes les communes de Loire-Atlantique, le plus grand nombre possible de « Gwenn ha Du » sur des mâts bien visibles de la voie publique. Plus récemment, le Comité

de Lorient a proposé de financer partiellement une campagne d'affichage sur grands panneaux (4 x 3 m) dans les agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire. Nous y voyons un moyen efficace de communication pour la réunification, qui montrera par-là même la force de Bretagne Réunie.

Toutes les actions renforçant la visibilité de la Bretagne en Pays Nantais sont évidemment essentielles. De manière complémentaire, toutes les interventions qu'un comité local comme le nôtre peut réaliser en B4, et plus particulièrement dans le Pays de Lorient, doivent être entreprises pour combattre les références à une Bretagne à quatre départements et les publications de



Implantation d'un mât à Saint-Hilaire-de-Clisson en 2018

cartes géographiques d'une Bretagne tronquée.

À Lorient, au cœur de la Bretagne, le Comité Local se veut un groupe actif et convivial de Bretagne Réunie au service de la réunification.

Vincent MONTGOMERY

Le bureau du CL Lorient est composé d'un Président (Vincent Montgomery), d'un Secrétaire (Richard Gironnay) et d'un Trésorier (Alan ar Gal)

Focus sur le comité local de Lorient Sellad a dost ouzh kuzul lec'hel An Oriant

Lorient/An Oriant, haut lieu de la culture bretonne et capitale interceltique comme l'annonce un panneau sur la voie express pénétrant en ville, se doit d'avoir un Comité local actif. C'est notre responsabilité.

L'activité régulière du Comité de Lorient se concentre sur les opérations WAR AR PONT réalisées chaque mois ou presque depuis 7 ans (voir plus loin l'article spécifique dédié à ces opérations). Outre une action de communication, ces opérations permettent aussi aux membres du Comité de Lorient volontaires de se retrouver régulièrement pour partager un moment de convivialité et échanger entre autres sur la vie de l'association, autour d'un café chaud et bien mérité. Ceci n'empêche pas l'organisation d'autres réunions organisées si nécessaire pour faire le point sur les activités et le cas échéant élire le bureau du comité.

L'autre activité majeure du Comité est liée au Festival Interceltique de Lorient (FIL) dont le Courrier de l'Unité a



déjà parlé dans son précédent numéro. En résumé, nous organisons la participation de Bretagne Réunie à la Grande Parade des Nations Celtes et nous tenons pendant les 10 jours du FIL un stand dont la vente de divers articles permet de récolter des fonds. Fierté et camaraderie

Adhésions à Bretagne Réunie : où en est-on ? Sevel ar poent war an emezelañ e Breizh Unvan

L'année 2022 touche à sa fin, et l'horizon semble enfin s'éclaircir après deux années difficiles. Si bon nombre d'associations ont été fortement touchées par la crise sanitaire, Bretagne Réunie se réjouit de ne pas avoir été trop impactée malgré une légère baisse.

À ce jour, nous avons 643 adhérents (à jour de cotisation), nous savons également qu'un nombre important de sympathisants soutient notre action.

Merci à vous chers adhérents et chères adhérentes pour

votre fidélité ou pour votre nouvel engagement car vous êtes 46 nouveaux adhérents en 2022.

Merci à ceux d'entre vous, qui au-delà de la cotisation, soutiennent l'association par un ou plusieurs dons.

Vous êtes tous le ciment de notre association, car sans vous, Bretagne Réunie n'existerait pas. Seule, votre contribution financière, cotisation et dons, nous permet de fonctionner, d'organiser notre manifestation annuelle et de bénéficier d'outils de communication [...]

[...] comme le Courrier de l'Unité.

Il faut que, tous ensemble, nous puissions augmenter le nombre de nos adhérents pour renforcer Bretagne Réunie. On compte sur vous pour faire connaître notre association auprès de vos familles, amis ou relations.

Vous trouverez ci-joint le nouveau bulletin d'adhésion 2023 et sa nouvelle tarification.

Nous espérons toujours pouvoir compter sur votre soutien.

Jocelyne LORET
Marie Jo POULARD

Rectificatif à l'article en dernière page du CU n°104, concernant la trésorerie, il y avait lieu de lire « quelques 23 000 euros » au lieu de « quelques 700 euros ».

ERRATUM



Justice : Bretagne Réunie vs CD44 Reizh : Breizh Unvan vs KR44

En cette matinée du 23 novembre 2022, Paul Loret et Henri Colliot, figures bien connues de notre association, en défendaient les intérêts devant le Tribunal Administratif de Naoned. Assistés de maître Guillou, ils n'ont pas hésité à requérir en leur nom propre devant la justice française. Bretagne Réunie en tant que personne morale n'en ayant pas la possibilité.

Comment en est-on arrivé là ?

Rappelons-nous que, quand Bretagne Réunie a décidé de relever ce gant : récolter la signature de 10 % du corps électoral de Loire-Atlantique, personne ne croyait cela possible. Il s'agissait de constituer une pétition demandant la consultation de la population pour un éventuel retour du département dans sa région naturelle « Bretagne ». Le chantier était titanesque. Le président PS du Conseil Général de l'époque, M. Grosvalet,

farouchement opposé à toute idée de réunification, se croyait donc à l'abri de toute prise de responsabilité à ce sujet.

C'était compter sans l'énergie et l'opiniâtreté des dizaines de militants de BR. Entre 2017 et 2018 ceux-ci ont arpenté les rues du 44 pour rassembler les 105 000 signatures exigées par la « loi NOTRe ». Elles furent déposées à l'hôtel du département le 27 novembre 2018.

Dès lors la logique démocratique était de se soumettre à la volonté populaire...

C'était compter sans la duplicité et le machiavélisme de M. Grosvalet. Plutôt que d'accéder à la demande légitime des électeurs et d'organiser leur consultation (ce qui est de la compétence des départements), il choisit de se défaire et de renvoyer à l'État français le soin d'organiser un référendum « décisionnel ». Mesure qu'il savait pertinemment impossible juridiquement. Affaire pliée : les 105 000 signatures de citoyens bretons pouvaient finir en boulette de papier qu'on jette à la poubelle.

La contre-attaque de Bretagne Réunie.

Fallait-il se résigner ? Certainement pas ! La décision fut



prise par le Conseil d'Administration de se pourvoir devant le Tribunal Administratif.

Notre avocat a donc argumenté sur le déni de démocratie et le détournement de pouvoir du Conseil Départemental de Loire-Atlantique. De son côté, la partie adverse n'a pas souhaité prendre la parole.

Il est vrai que l'analyse du dossier par le rapporteur public se concluait par une possibilité et non une obligation pour le CD44 d'accéder à la demande de la pétition.

Cette subtilité sémantique pourrait faire pencher la balance en notre défaveur. Nous verrons*. En attendant, nous allons maintenir la pression par des actions de terrain comme « l'opération casseroles du 12/12/22 ».

En tout état de cause, si nous gagnons, le CD44 se pourvoira en appel. Inversement, si notre requête est rejetée, il nous sera possible nous aussi de faire appel et même d'aller au-delà : devant la Cour Européenne des droits de l'Homme. Le temps judiciaire n'étant pas celui du commun des mortels, l'affaire trouvera son aboutissement dans plusieurs années.



Henri Colliot, Paul Loret et Maître Guillou le 23 novembre 2022

Aujourd'hui M. Grosvalet a disparu. Il aurait pu laisser sa marque, il a préféré partir par la petite porte. Cette audience devant le TA est le premier épisode d'un feuilleton juridique qui s'annonce long. Peu importe, le combat de Bretagne Réunie s'inscrit dans l'histoire. Il est hors de toutes ambitions personnelles et cette temporalité ne nous fait pas peur. C'est ce qui fait notre force. Affaire à suivre...

Jean-François MORVAN

* Les délibérations du TA seront rendues publiques fin décembre.

Transmettre notre histoire... Treuzkas hon istor...

La connaissance et la transmission de notre histoire sont absolument incontournables pour prendre conscience de notre identité Bretonne.

Il ne suffit pas d'apprendre la langue de nos ancêtres pour que la Bretagne soit assurée de sa pérennité.

Notre identité repose sur 2 piliers : la Langue et l'Histoire, il est donc indispensable que cette dernière soit enseignée.

Il nous faut créer un DIWAN de l'Histoire, et cela ne tient qu'à nous Bretons.

La renaissance du COLLIER DE L'HERMINE est réconfortante. Un petit rappel de sa création peut sembler nécessaire : cet objet emblématique fut créé après la bataille d'Auray, où s'affrontèrent les deux clans bretons, les Montfort et les Blois le jour de la Saint Michel, le 29 septembre 1364.

Cette bataille mit fin à la guerre de succession qui ravagea la Bretagne durant 23 ans. Les Montfort en sortirent vainqueurs et le duc Jean IV créa en 1381 ce collier de l'Hermine qui pouvait être décerné aux femmes et aux roturiers. Il tomba en désuétude, quand notre [...]



Médaille du collier de l'Hermine 2022
© Michèle Le Guillou



▲ René PLEVEN
(1901-1993)



Opération casseroles le 12 décembre 2022



Bataille d'Auray le 29 septembre 1364

[...] duchesse Anne de Bretagne lui substitua la « Belle Cordelière ».

Cette tradition du collier de l'Hermine revint en 1952, grâce au CELIB (Comité d'Étude et de Liaison des Intérêts Bretons), qui marqua le réveil politique, culturel et économique de la Bretagne.

Le collier fut décerné à l'ancien ministre breton René Pleven en 1972. Depuis cette époque, il fut remis à 150 personnalités ayant œuvré, en tout domaine, de manière remarquable pour la Bretagne. À partir de 1988, l'ICB/SUAV remet chaque année, cet objet emblématique à quatre personnes.

Michel CHAUVIN

N.B : en 2022, les 4 élus furent Anne Quéméré, Yves Lebahy, Olier Ar Mogn, Michel Chauvin



Arnold von Harff



Page du glossaire breton-allemand

Nantes ville bilingue au XV^e siècle

An Naoned, kêr divyezhek er XV^{vet} kantved

À cette époque, un voyageur du Saint empire romain germanique né à Cologne, le chevalier Arnold von Harff (1471-1505), a parcouru l'Europe et le Moyen Orient.

Il a documenté les différents aspects des pays visités dans différents domaines : scientifiques, ethnologiques mais aussi linguistiques. Au cours de ses voyages, il a étudié plusieurs langues : le slovène, le turc, le basque, l'hébreu, l'arabe, l'albanais, le hongrois, le syrien, l'éthiopien, l'arménien et aussi le breton.

En 1499, à Nantes où il a séjourné, Arnold von Harff a consigné par écrit comme il le fait pour chaque destination, un descriptif de la ville et de ses particularités et réalise quelques croquis de ses habitants.

Il s'est aussi intéressé au breton qui était parlé dans une partie de la ville : « Les Bretons ont une langue propre dont j'ai retenu quelques mots » écrit-il dans son livre de voyage. Arnold von Harff rédige aussi un glossaire breton-allemand. Les mots consignés dans ce glossaire montrent que le breton parlé à Nantes est très proche de celui en usage alors à Batz et à Guérande.

Jean-Yves BAUDOUIN

BRETAGNE RÉUNIE SUR FB BREIZH UNVAN E FB

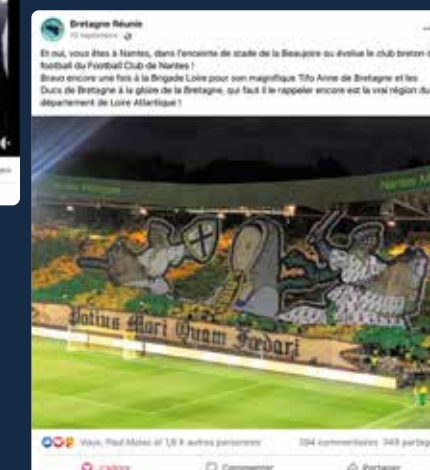
Lors de la parution du Courrier de l'Unité, nous essayons de faire un point sur le suivi des publications de la page Facebook de Bretagne Réunie ; ce qui malheureusement n'a pas pu se faire au numéro précédent. Nous profitons de celui-ci pour faire un petit récapitulatif.

À ce jour, nous comptabilisons 22 700 abonnés à la page Facebook de Bretagne Réunie.

Concernant les publications, voici les trois qui ont été particulièrement appréciées par nos abonnés et des personnes qui nous « suivent » plus ou moins régulièrement.

- 1 La première est une vidéo du défilé lors du festival de danse la Saint Loup à Guingamp le 21 août. Bretagne Réunie défile avec banderoles et drapeaux. **83 804 personnes touchées.**
 - 2 La suivante date du 13 septembre, elle présente un magnifique tifo exhibé par la Tribune Loire. Celui-ci représente la duchesse Anne et les armes bretonnes hermines et Kroaz Du.
- Ce qui prouve bien une fois de plus l'attachement à la Bretagne des supporters du club Nantais. Cette photo a été vue **350 500 fois**. Un réel succès !
- 3 Plus récemment, un post humoristique montrant un panneau signalétique détourné à l'arrivée en Loire-Atlantique. Il totalise **296 593 vues**. Là aussi, un excellent chiffre

Jean-Yves BAUDOUIN



Autonomie : compte-rendu du colloque de Carhaix, le samedi 19 novembre 2022

Emrenerezh : danevell kendael Karaez, d'ar sadorn 19 a viz Du 2022

Introduction par Christian Troadec, maire de Carhaix et vice-président du Conseil Régional de Bretagne chargé des langues de Bretagne et Bretons du Monde : présentation de l'enjeu de ce colloque avec la mise en avant du vœu voté par le CR Bretagne présenté par « Breizh a gleiz » et la constitution du groupe de travail qui s'est déjà réuni 3 fois.

Prise de parole de Thierry Sigourel, Bretagne Autonome : « le combat culturel précède le combat institutionnel » et ne jamais lâcher la pression vis-à-vis de Paris.

Yves Lebahy, Bretagne Majeure : le fait de parler d'autonomie fait peur aux partis jacobins même s'ils

Guilvinec où près de la moitié de la flotte devrait cesser son activité. Une de ses recommandations est la sensibilité et la connaissance à diffuser auprès de la jeunesse en revoyant les programmes scolaires.

Vidéo d'Aziliz Gouez pour la présentation du vœu lors de la séance au Conseil Régional de Bretagne.

Alain Le Cloarec qui en présentant l'historique des combats pour une autonomie, veut différencier le mot avec le concept. Les informations fournies sont dans l'ouvrage Emsav de Georges Cadiou édité par Coop Breizh.

Au niveau des finances, Yves Brun, commissaire aux comptes, indique que le PIB de la Bretagne à 5 représente 6 % du national (B4 : 4 %) à comparer avec la région parisienne 32 %. Actuellement le budget du CRB est de l'ordre de 1,7 milliards d'euros, si nous étions autonomes et bénéficions du pourcentage lié au PIB le montant serait de 32,3 milliards. L'état, avec le principe des dotations, ne reverse même pas ce qui est collecté sur les différents impôts prélevés localement. Ce qu'il faut noter c'est que

l'autonomie de gestion entraîne la responsabilité des engagements ce qui en démocratie est fondamental lorsque les bilans avant élections sont faits.

Question de la salle : Le fait que notre peuple soit divisé en deux régions administratives est relativement unique au niveau mondial, lorsque la réunification sera faite obligatoirement le budget augmentant comme le périmètre de la Bretagne cela entraînera une autonomie supérieure à celle actuelle avec, en particulier la présence de 3 métropoles. Réponse d'Yves Lebahy : oui même si je suis contre les métropoles.

Michel Festin-Pallas sur les langues montre qu'au Pays de Galles l'enseignement du gallois est obligatoire jusqu'à 16 ans alors que ce n'est pas le cas en France pour aucune langue régionale. Ne pas confondre langue commune avec langue unique.

François Hulbert, géographe, a parlé des différentes lois concernant les évolutions régionales précisant qu'aucune compétence n'était dévolue lors de ces modifications. Il cite le problème du « Grand Paris » qui n'a fait l'objet d'aucun débat, alors que son coût est identique à celui des travaux du reste de la France. Suggestions : soit refuser de participer à des réunions lorsqu'il y a impossibilité de faire un choix et exiger 1 débat pour les travaux du Grand Paris.

Yvon Ollivier suggère d'intervenir sur la constitution afin d'avoir une autonomie pleine et entière. Pose la question : Bretagne région ou peuple ? Indique que les périphéries dans l'hexagone sont également concernées (Alsace, Pays basque, Pays catalan, Corse).

Djohar Le Clec'h Sidourn thèse sur biens communs et peuple breton met en avant la culture avec la reconnaissance par l'Unesco en 2003 du fest-noz au patrimoine immatériel de l'humanité. Ce patrimoine fait partie de notre identité et les actions à mettre en place : protection de sa terre (les 5 départements), reconnaissance de son

peuple, défendre ses langues et création d'une assemblée de Bretagne.

Jean-Guy Talamoni : le droit se plie à une volonté politique et dans ce cas il s'adaptera. Il met en avant la « haine de soi » de la part des « colonisés ». Nous avons gagné la bataille culturelle ce qui a permis d'avancer.

Lluís Puig, il y a eu 3 pactes sur l'autonomie de la Catalogne : 1932, 1979 et 2006. Lors des dernières élections : 52 % des électeurs ont voté pour les indépendantistes. Je suis donc élu et légitime mais je suis en exil.

Une question posée en aparté à JG Talamoni : « Est-il vrai que lors du dernier charcutage des régions, la Corse a failli être avec PACA ? » réponse : « oui, mais nous avons indiqué que ce serait un casus belli et donc cela ne s'est pas fait ».

Gwenaél Henry : création du site Internet sur l'autonomie : Yes Brittany.

Conclusion par Christian Troadec : d'autres actions seront à suivre probablement ailleurs afin de faire participer d'autres personnes.

Philippe CLÉMENT



Les représentants de BR lors du colloque de Carhaix

ont voté le vœu. Possibilité, pour la Bretagne d'être autonome sur le plan énergétique avec comme exemple le pays du Méné qui devrait être autonome en 2023 sur ce plan-là. Il a insisté sur la réunification, par exemple, sur le plan maritime afin que la Bretagne retrouve le port de Nantes/Saint-Nazaire avec les autres ports. Il regrette que l'activité touristique se fasse au détriment des activités primaires en générant des problèmes au niveau du logement, des ressources en eau. Il met en avant le niveau ridicule du budget de la région en comparaison avec les budgets des régions européennes. Ce qui impacte des sujets comme les langues, la pêche en citant l'exemple du

Et si la réunification passait par l'autonomie de la Bretagne ?

Ha ma dremenfe an adunaniñ dre emrenerezh Breizh ?

Voilà des décennies que le mouvement breton réclame la réunification de la Bretagne. Aux actions successives dans le temps de B5, du CUAB, de Bretagne Réunie, de « À la Bretonne », à l'exceptionnelle campagne de signatures réalisée par Bretagne Réunie en Loire-Atlantique la revendiquant, rien ne bouge sur le plan politique. Un véritable déni de démocratie ! Une classe politique déconnectée des intérêts de la société bretonne qui pourtant les élit, la méprisant même par ses comportements et son inaction, sa soumission aux enjeux centralistes de ses partis et/ou cercles de pensée, ignore ou feint d'ignorer cette revendication élémentaire : celle du droit d'un peuple à [...]

Colloque du 19/11/2022



[...] choisir son destin. L'essentiel de nos représentants élus méprisent ainsi le peuple, ses aspirations, illustrent de la sorte « le complexe du colonisé » à moins qu'ils n'agissent avec cynisme, défendant des intérêts particuliers ou une vision centraliste dont les axiomes sont désormais dépassés. La France reste en effet en Europe un des derniers État-Nation aussi centralisé, un état où le citoyen redevient peu à peu un sujet et cela pose problème d'ailleurs pour la communauté de l'UE. Car si le centralisme du XVII^e ou le jacobinisme républicain qui lui fait suite à partir du XVIII^e pouvaient avoir un sens dans la constitution et le fonctionnement de l'État à ces époques, aujourd'hui, dans un monde globalisé et une Union

européenne encore en construction, ces idées paraissent désormais bien archaïques. La grande crise sociétale à laquelle le Monde est aujourd'hui confronté suppose d'autres recettes que ce centralisme étatique d'un autre âge. En effet, la crise environnementale majeure à laquelle nous sommes désormais confrontés, suppose tout au contraire auto-responsabilisation des populations car seules aptes à saisir la complexité des enjeux à résoudre, démocratie plus directe et participative, vision globale des enjeux qui ne peut s'inscrire que sur des territoires limités aux populations soudés (c'est le fondement de la « gestion intégrée » telle que définie lors du sommet de Rio de 1992), changement donc des paradigmes de la gouvernance. Ne pas le comprendre, s'arquer-bouter sur des institutions désormais inadaptées, défendre des intérêts du passé n'est plus de mise. Cette classe politique est désormais hors-sol, illégitime dans ce sens en dépit de l'apparent jeu démocratique. Au mieux ne défend-elle que ses intérêts acquis mais d'un autre temps dans une crispation rétrograde devenue insupportable.

Alors que faire ?

Continuer à manifester, rédiger des courriers, faire des motions, demander des audiences. C'est peine inutile, cependant on continuera à le faire ne serait-ce que pour souligner le problème. Mais la question de la réunification ne s'inscrit-elle pas désormais dans un enjeu plus global ? Celui de l'avenir de notre société. Cette dernière a la nécessité de se prendre en charge pour résoudre les immenses défis à venir. Ils ne sont plus seulement ceux de la stricte réunification mais plus largement ceux concernant l'avenir de notre société, de sa spécificité au sein de l'espace français, européen et mondial. Ce qui est permis dans l'Union à des pays de taille équivalente voire inférieure à la Bretagne historique (Pays baltes, Danemark, Irlande, Slovaquie, Tchéquie, Slovaquie... etc), pourquoi ne le serait-il pas à une Bretagne réunifiée et autonome ? Car la crise climatique impose, à moins que notre disparition en tant que société particulière ne soit programmée ce qui relèverait de l'ethnocide, que nous retrouvions les moyens de contrôler notre destin. La Bretagne le mérite. Vieille nation de plus de 1 500 ans d'existence elle a encore droit d'exister, de prospérer. Rares en Europe sont celles qui peuvent afficher une telle continuité d'existence laquelle a forgé son identité si particulière. Rares en Europe sont les territoires à l'avenir aussi prometteur. Ses potentialités économiques alliant richesses fournies par les deux milieux qui la composent, la terre et la mer, lui offre matière à une autonomie économique en tout domaine :

alimentation, énergie, activités induites, commerce. Jouissant d'une position stratégique évidente sur la façade atlantique de l'Europe, elle est ouverte ainsi à ce monde globalisé par le biais de ses ports aujourd'hui sous-utilisés, celui de Nantes/Saint-Nazaire devant en constituer le pivot stratégique.

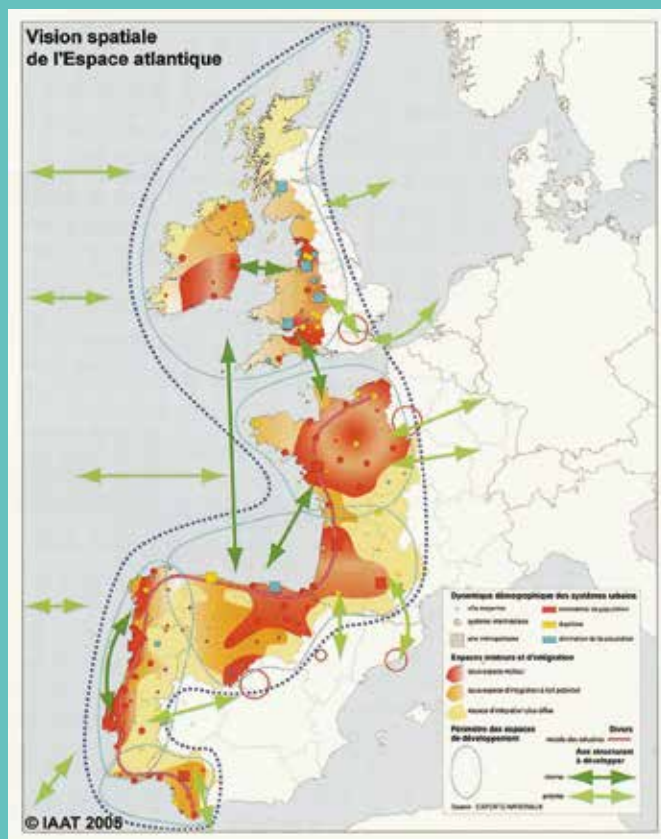
La Bretagne actuelle, soumise aux logiques nationales et continentales, en situation de périphérie dominée, végète alors même qu'elle pourrait devenir une région majeure de la Façade atlantique voire de l'Union européenne. Recouvrant son autonomie et l'intégralité

de son territoire, elle pourrait en devenir une des nations fortes, aux plus grands avantages de la France et de cette dernière. Ainsi, autonomie et réunification sont-elles deux questions intimement liées, vitales pour notre avenir. Et quitte à revendiquer quelque chose, autant demander l'impossible : l'autonomie de la Bretagne dans le cadre national ! Dans un tel contexte, la réunification apparaîtra alors comme une évidence, un élément indispensable de sa vitalité.

Yves LEBAHY

Géographe

le 25/10/2022



Carte d'Yves Lebahy, extraite de l'ouvrage « Où va la Bretagne ? » (Skol Vreizh 2018)

Illustration des enjeux spatiaux de domination qui affectent la Bretagne. Cette carte du SDEA de 2005 (Schéma de Développement de l'Espace Atlantique) émanant de l'Institut d'Aménagement Atlantique du Territoire, constitue l'une des dernières visions prospectives de nos territoires jamais réalisée depuis cette date.

On remarquera que pour la Bretagne, comme pour les autres pays de la Façade Atlantique, les métropoles orientales (Rennes ou Nantes) se trouvent intégrées dans les dynamiques de développement continentales, polarisantes, les éloignant de leur région.

Par contre les extrémités des péninsules sont abandonnées de tout développement et aménagements, laissées pour compte ou réduites à une fonction exclusivement touristique.

Pour elles, la richesse de l'espace maritime atlantique n'est pas mise en valeur, pourtant là est leur avenir (pêche, transport, énergie, matières premières...). Deux visions qui s'opposent, l'une dominante, l'autre émancipatrice.

5 novembre 2022 : l'assemblée générale de VigiBretagne

D'ar 05 a viz Du 2022 : Emvod Meur Evezh Breizh

VigiBretagne anime un réseau de « personnes vigies » sur toute la Bretagne. Ces lanceurs d'alerte sont en veille et observent les acteurs économiques, culturels et sportifs. L'objectif de l'association est de valoriser tous ceux qui, dans leur communication, soutiennent la Bretagne à 5 départements (cartons verts).

Inversement, il s'agit de questionner ceux qui communiquent sur une Bretagne à 4 départements (cartons rouges). Le 5 novembre 2022 VigiBretagne a inauguré une plaque « Bretagne 5/5 » à l'entrée de Guérande en présence du maire de la ville. Puis son Assemblée générale s'est tenue avec une trentaine de participants.

Le bilan de l'année écoulée est très positif puisque VigiBretagne a dépassé les 200 adhérents et a pu attribuer 130 cartons verts contre 54 cartons rouges.

Sa présidente, Caroline Glon, nouvellement élue, a souligné le bénéfice que présenterait l'organisation d'actions communes avec Bretagne Réunie. Les deux associations poursuivant le même objectif : une Bretagne intégrale.

Contact : Caroline GLON

06 03 24 24 75

caroline.glon@wanadoo.fr

Jean-François MORVAN



VigiBretagne
Evezh Breizh



Notaires, un exemple à suivre pour les politiques ? Noterion, ur skouer a c'hellfe ar bolitikerion heuliañ ?



Le 23 novembre dernier, les notaires de la Cour d'appel de Rennes, au nombre de 1 350, ont voté pour la création d'une Chambre interdépartementale. C'est le regroupement des 5 Chambres départementales et du Conseil régional. Le vote positif était entre 74 % et 92 % des votants. Comme l'a précisé son président : « **cette transformation des instances va nous permettre de renforcer la confraternité mais aussi notre rayonnement sur le territoire. Unis sous une même bannière, c'est toute la profession qui va pouvoir bénéficier d'une plus grande attractivité vis-à-vis de nos futurs collaborateurs, et une meilleure lisibilité pour les institutions et nos partenaires.** » C'est cette Bretagne forte et cohérente que nous voulons.

www.notaireetbreton.bzh

Philippe CLÉMENT



Réunification : ça bouge à nouveau Adunaniñ : fiñv zo adarre



tant nième décentralisation et régionalisation. Malheureusement, ce n'est pas l'option que retiennent les Députés bretons approchés par BR depuis trois mois. De leur point de vue, aucune réunification ne pourra se faire sans une consultation, car la grande majorité des Députés et des Sénateurs n'accepteront aucun texte qui ne prévoit pas de consultation des électeurs concernés.

Au vu de l'état actuel de la question et sur la base de nos conversations avec les élus régionaux et les parlementaires, le processus serait donc le suivant : comme le Conseil régional de Bretagne s'est plus d'une fois prononcé pour la Réunification, la consultation n'aurait lieu que sur la Loire-Atlantique. Les quatre autres départements des Pays-de-Loire ne seraient pas consultés, eux non plus. La consultation pourrait être précédée d'une étude d'impact supervisée par deux élus du Conseil régional de Bretagne et par deux élus du Conseil départemental de Loire-Atlantique. Fort de cette étude d'impact (que l'on espère favorable à la Bretagne à cinq départements), un groupe de Députés déposerait vers la fin du 1er semestre 2023 une proposition de loi donnant tous pouvoirs à l'exécutif pour organiser par décret la consultation des électeurs d'un département pressenti pour changer de région. Le décret gouvernemental confierait au Préfet de Loire-Atlantique l'organisation de la consultation sur le territoire du 44 à l'exclusion de tous autres départements.

La question posée aux électeurs consisterait, dans des termes non encore définis, à leur demander : voulez-vous que la Loire-Atlantique fasse ou non partie de la région

Des frémissements, des tressaillements... serions-nous enfin sur la bonne voie en vue de la Réunification ? Grâce à l'action de Bretagne Réunie et à la pétition qu'elle a fait signer, grâce à la formidable mobilisation de ses militants, par 105 000 électeurs de Loire-Atlantique entre 2016 et 2018, le monde politique se déciderait-il enfin à bouger ?

Force est de relever dans ce sens : le vœu d'autonomie voté par le Conseil Régional de Bretagne le 7 avril 2022, un commencement d'ouverture de la part du conseil municipal de Nantes sur la question de la Réunification, la ténacité et l'imagination de certains de nos élus dans les cinq départements, les articles et les messages de plus en plus nombreux dans les médias et sur les réseaux sociaux relatifs au retour de la Loire-Atlantique dans sa région d'origine, la Bretagne.

Depuis l'abrogation du droit d'option dévolu à un département pour changer de région, le 1^{er} mars 2019, Bretagne Réunie s'est prononcée pour une ligne de conduite simple et claire : Réunification par un texte de loi, soit spécifique à la Bretagne, soit dans un texte plus général por-

administrative de Bretagne. En cas de vote favorable des électeurs du 44 à la Réunification, cette dernière serait actée, soit par une loi, soit par un décret gouvernemental si la loi relative à l'organisation de la consultation a également prévu une délégation de pouvoirs à l'exécutif pour entériner le nouveau découpage régional.

Inutile de dire que le processus est truffé d'obstacles mais il a le mérite d'exister. À ce sujet, Paul Molac, Député du Morbihan, a déclaré que ce processus enclenchera une dynamique de prise de conscience favorable à la Réunification de la Bretagne. Cependant, ne nous faisons aucune illusion. Tant que nous n'aurons aucune certitude de la part de la majorité des Élus de Bretagne, notamment et surtout de Loire-Atlantique, qu'ils s'engageront pour que la Consultation soit un succès et débouche sur la Réunification de la Bretagne, les différentes étapes du processus seront parsemées de pièges. Nos adversaires, surtout ceux qui sont favorables à la Consultation mais contre la Bretagne à 5, profiteront de la moindre occasion pour faire échouer le processus ou pour tenter de nous imposer le Grand-Ouest. Soyons très vigilants et



tenons-nous préparés à repérer toutes les chausse-trappes que nos adversaires des PDL et de la République Une et Indivisible vont nous mettre sous les pieds et tous les mauvais coups qu'ils nous balanceront, à visage découvert, ou sournoisement comme les PDL savent le faire. La bataille va être longue et il nous faudra intervenir à chaque étape et mobiliser tous nos adhérents afin de réaliser enfin notre but, la Bretagne Réunie. Il faut y croire ! Betek an trec'h.

Les Co-présidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ



War ar pont : une opération de communication efficace

War ar pont : ur gwezhiad kehentiñ efedus



L'idée de poser une banderole sur un pont afin qu'elle soit vue par un grand nombre de personnes a été émise dès 2006 dans le comité de Lorient de Bretagne Réunie. Elle a été réalisée le 4 juillet 2015. Ce jour-là le comité de Lorient s'était réuni devant le siège du Parti Socialiste qui dirigeait le gouvernement de la France et s'apprêtait à modifier le nombre et les limites des régions administratives. La banderole affirmait : **Refus de réunification = déni de démocratie**. À la fin de l'opération Jean-Jacques VALY proposa d'accrocher cette banderole sur un pont de Lann ar Stêr qui passe au-dessus de la voie rapide Kemper-Naoned. L'adhésion des automobilistes à cette revendication s'est manifestée massivement et il est apparu immédiatement qu'il serait bien de la renouveler. La décision a donc été prise d'être sur le pont l'après-midi de chaque premier samedi de chaque mois. L'opération War ar pont a été lancée. Afin de clarifier le

message des nouvelles banderoles ont été imprimées avec le texte « Loire-Atlantique en Bretagne » et « 44 en Bretagne » avec le logo de Bretagne Réunie. Elles sont accompagnées par de nombreux Gwenn ha Du, visibles de loin et très reconnaissables. Le nombre de participants à l'opération, sa durée sont notés et chaque quart d'heure nous comptons le nombre de véhicules (sauf les motos) qui passent sous le pont dans les deux sens. En retenant 2,5 personnes par véhicule nous déterminons le nombre de personnes qui ont vu les banderoles pendant la durée de notre présence. Le 5 mars 2022 nous avons invité les membres de Bretagne Réunie à venir voir passer sous le pont la personne qui a vu nos banderoles **pour la trois millionième fois**. Notre opération du 3 décembre 2022 sera la 82^e en sept années et demie, nos banderoles auront été déployées pendant 283 heures et vues 3 300 000 fois. Nous invitons la presse locale et nous obtenons trois ou quatre articles [...]

[...] par an qui expliquent les raisons de notre action et amplifient notre communication. Nous sommes maintenant reconnus puisque, arrivant sur le pont ou le quittant avec nos banderoles sous le bras, les automobilistes manifestent leur soutien à la réunification. Nous sommes aussi récompensés puisqu'en novembre une femme nous ayant vus à maintes reprises sur le pont, sous le vent, la pluie, le soleil ou dans le froid est venue nous dire son soutien et nous offrir des crêpes pour nous remercier.

UNE IDENTITÉ NE S'ABANDONNE PAS

Cette action « war ar pont » est une illustration supplémentaire de l'opiniâtreté des Bretons et de l'importance qu'ils donnent à leur identité. Le refus d'intégrer la Loire-Atlantique dans la région administrative de Bretagne est **toujours contesté 81 ans après cette décision**. De nombreuses manifestations rassemblant le plus souvent des milliers de participants, une pétition qui a obtenu 10 % des électeurs de Loire-Atlantique, la seule qui a rempli la condition légale mise pour initier une consultation des électeurs dans un département jusqu'à présent, et d'autres actions font que la revendication de la réunification de la Bretagne est vraisemblablement la plus ancienne exprimée en France aujourd'hui. Cette opiniâtreté devrait interpeller les élus de Bretagne et le gouvernement. Comment peuvent-ils refuser de satisfaire une revendication si fortement et si longuement exprimée ? Comment peuvent-ils continuer de nier l'évidente appartenance de Montoir-de-Bretagne, Fay-de-Bretagne, ... à la Bretagne, l'évidente présence de la langue bretonne en Loire-Atlantique (Bertrand Luçon a recensé 4 100 noms de lieux en langue bretonne) ? Combien de temps encore peuvent-ils refuser de satisfaire cette revendication et perpétuer un déni de démocratie rappelé par chaque présence war ar pont ?



Montroulez

NOUS SOMMES EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

Cette vitalité exprimée dans la revendication de la réunification et le fort soutien des électeurs de Loire-Atlantique pourraient faire évoluer les positions des partis politiques dont l'objectif est de garder le pouvoir qu'ils ont ou de gagner celui qu'ils n'ont pas. Quand des municipalités, des départements, des régions, des circonscriptions législatives sont conservés ou gagnés avec un faible écart, la réunification de la Bretagne peut devenir un enjeu électoral. Soyons nombreux war ar pont pour rappeler que nous avons un bulletin de vote. Peut-être qu'une consultation populaire sera organisée et l'expression d'une majorité en faveur de la réunification pourrait entraîner la réintégration de la Loire-Atlantique dans la région de Bretagne. La consultation serait précédée d'une campagne électorale de quelques mois. Par cette action war ar pont Bretagne Réunie est déjà en campagne électorale et renforce donc les chances d'obtenir une réponse favorable à la réunification. La consultation pourrait être aussi organisée dans l'actuelle région administrative de Bretagne dont les limites seraient modifiées par l'intégration de la Loire-Atlantique. C'est pourquoi nous devons être war ar pont dans un grand nombre de lieux dans toute la Bretagne pour mener cette opération de communication efficace et peu coûteuse et tellement gratifiante pour les militants qui la mènent.

Il est évident que les Bretons ne renonceront pas à la réunification, d'une part, et l'échec évident de la tentative de créer une identité ligérienne, d'autre part, devraient conduire le gouvernement à proposer au parlement le vote d'une loi qui intégrerait la Loire-Atlantique dans la région administrative de Bretagne. La volonté du peuple, en contradiction avec celle de beaucoup d'élus de Bretagne qui souhaitent sa disparition, serait enfin respectée. Nous irons une dernière fois war ar pont pour dire notre grande joie d'avoir gagné la réunification, remercier les automobilistes de leur soutien et nul doute que les klaxons seraient plus bruyants et les V de la victoire affichés à davantage de portières. L'opiniâtreté bien connue des Bretons serait récompensée et la démocratie serait respectée.

Alan AR GAL

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044

Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1

Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD

Rédacteur en chef : Jean-François MORVAN

Contributeurs : Vincent MONTGOMERY, Yves LEBAHY, Michel CHAUVIN, Daniel GRIMAUD, Alan AR GAL, Jean Yves BAUDOIN, Philippe CLÉMENT, Alain Francis PEIGNÉ, Alan-Erwan CORAUD, Jocelyne LORET, Marie Jo POULARD, Dider LEFEBVRE, Jean-François MORVAN

Traductions : Levenez MORVAN

Crédits photographiques : Bretagne Réunie, Éric LEGRET.

Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh

Conception : Breizhek Studio

Illustrations : Storyset (Freepik)

IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX



bretagnereunie.bzh

